

**ASSEMBLÉE NATIONALE**7 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 1665

présenté par  
M. El Guerrab

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 16 par les mots :

« , à savoir leur taille, la couleur de leurs cheveux et couleur de leurs yeux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est important de lister les caractéristiques physiques afin qu'elles ne soient pas identifiables ou sans rapport avec l'objet de cet article.